



**Le Jura Libre n° 2883 du jeudi 15 mai 2014**

**Editorial**

**Laurent Girardin**

## **Le Jura au féminin**

Le combat pour l'accession du Jura à la souveraineté cantonale ne saurait être évoqué sans parler du précieux engagement des femmes regroupées au sein de l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ), constituée à Moutier le 6 décembre 1963.

Souvent dans l'ombre des chefs de file du Rassemblement jurassien, elles n'en ont pas moins été présentes lors de tous les événements importants qui ont jalonné tout d'abord la lutte pour la libération partielle du territoire jurassien puis celle, actuelle, pour la réunification.

Leur participation aux manifestations et leurs actions de sensibilisation, de Berne à Strasbourg, ont pris une part prépondérante dans le combat jurassien et dans l'amélioration de la condition de la femme. Dans ce dernier domaine, leur rôle de pionnières est d'ailleurs sans cesse relevé et reconnu.

Du rôle qu'elles ont joué dans l'attribution du droit de vote aux femmes à celui, visionnaire, qui a favorisé, avec une décennie d'avance sur le plan helvétique, la constitution du bureau de la condition féminine, elles méritent de recueillir louanges et reconnaissance.

Le 18 février 1984, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'AFDJ, le ministre Roger Jardin s'exprimait ainsi : « Il me revient de vous rendre le plus vif, le plus sincère, le plus chaleureux hommage pour la lutte ardente et généreuse à laquelle vous avez participé pour le rétablissement des droits souverains du Jura, pour celle que vous poursuivez en vue de la réunification, pour celle que vous menez afin d'assurer sa juste place à la femme dans la société. »

Trente ans plus tard, à l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'association qui s'est déroulée le 3 mai dernier à Vellerat, ce fut au tour de la ministre Elisabeth Baume-Schneider de s'exclamer : « Sans l'AFDJ, il n'y aurait pas de canton du Jura. Je voudrais, en ce moment de fête, saluer et remercier chaleureusement les combattantes qui eurent l'audace de donner une voix à la femme jurassienne, lui ouvrant ainsi l'accès à l'émancipation et à la participation aux affaires du pays. Les fondatrices de votre association ont eu une intuition, une conviction décisive sur la place et le rôle des femmes dans l'Etat et au sein de la société civile. Leurs revendications ont été prises en compte dès l'entrée en souveraineté, et même si un si long chemin reste à parcourir pour accéder à l'égalité intégrale entre les sexes dans les rapports sociaux, le grand mérite de l'AFDJ aura été la première conquête d'une reconnaissance publique de leurs droits, de leurs talents, de leurs compétences et de leur capacité à animer et à dynamiser le débat démocratique. Je n'hésite pas à affirmer que l'AFDJ occupe de ce point de vue une place prépondérante dans l'histoire du Jura. »

C'est avec estime et légitime fierté que le *Jura Libre* rend aujourd'hui hommage à celles qui ont permis aux trois districts du nord du Jura de se frayer le chemin de la liberté.